

**LIGUE PROVENCE  
ALPES CÔTE D'AZUR  
FFHANDBALL**



**Commission Territoriale des  
Juges Arbitres Jeunes**

# **CIRCULAIRE CTJA SAISON 2017-2018**

**JUGES ARBITRES JEUNES (JAJ)**



# DROITS & DEVOIRS

## 1 – LES DROITS

En tant qu'arbitre, vous avez droit à :

- Etre formé ;
- Etre informé de tous les éléments nécessaires à votre activité ;
- Etre respecté et considéré ;
- Etre protégé contre les dangers, menaces, injures, etc. ;
- Un vestiaire équipé d'une douche et isolé des équipes ;
- Un emplacement de parking réservé, si vous en faites la demande.

## 2 – LES DEVOIRS

En tant qu'arbitre, vous devez impérativement :

- Etre licencié auprès de la Fédération Française de Handball le plus rapidement possible ;
- Etre validé par la CTJA (reconnu comme « Actif » sur GestHand et IHand) ;
- Participer aux matchs et compétitions sur lesquels vous avez été désigné ;
- Participer aux formations auxquelles vous avez été convoqué ;
- **Contrôler régulièrement vos boîtes mails ainsi que IHand afin d'être au courant de vos désignations ;**
- **Informé de vos indisponibilités via le site IHAND ;**
- Connaître les règles et leurs interprétations ;
- Etre en très bonne condition physique ;
- Avoir une tenue impeccable et un matériel complet, adapté et en bon état ;
- Porter obligatoirement l'écusson sur le maillot lors de désignations officielles ;
- Porter un grand soin au contrôle et à la rédaction de la feuille de match ;
- Avoir un comportement irréprochable :
  - Sur le terrain : respecter les acteurs du match ainsi que les supporters ;
  - Hors du terrain : diffuser une bonne image du corps arbitral, que ce soit en public, sur les sites Internet ou sur les réseaux sociaux ;
  - **Observer un devoir de réserve** concernant les autres arbitres, que vous soyez joueur, officiel, dirigeant ou simple supporter.
- Répondre aux convocations des commissions de discipline, des litiges et réclamations ainsi qu'au jury d'appel.
- Respecter les délais de retour de documents ou de renseignements demandés par la CTA, la CTJA ou toute autre commission.
- Appliquer à la lettre les tarifications communiquées par la CTA et la CTJA pour vos frais.



# TARIFS

Catégories	Frais de match	Frais kilométrique	Divers
NATIONALE 3 FEMININE	40€ le match	Forfait de 44€ de 0 à 158 kilomètres Si + de 158 kilomètres : 0,28cts / kilomètre	<b>Pas de péages</b>
Tous les matchs seniors <b>Territoriaux</b>	40€ le match	0,33cts / kilomètre péages autorisés si + de 150 km A/R	Ticket de péage Aller obligatoire
Tous les matchs - 19 <b>Territoriaux</b>	30€ le match	0,33cts / kilomètre péages autorisés si + de 150 km A/R	Ticket de péage Aller obligatoire
Tous les matchs - 17 <b>Territoriaux</b>	30€ le match	0,33cts / kilomètre péages autorisés si + de 150 km A/R	Ticket de péage Aller obligatoire
Tous les matchs - 15 <b>Territoriaux</b>	25€ le match	0,33cts / kilomètre péages autorisés si + de 150 km A/R	Ticket de péage Aller obligatoire
Tous les matchs - 18 <b>Championnat de France</b>	30€ le match	Forfait de 44€ de 0 à 158 kilomètres Si + de 158 kilomètres : 0,28cts / kilomètre	<b>Pas de péages</b>
Tous les matchs départementaux	<b>En fonction des comités</b>	<b>En fonction des comités</b>	<b>Pas de péages</b>

**Paiement des frais à la table de marque avant le début de la rencontre. Uniquement par chèque et avec présentation de la note de frais et des tickets de péages si nécessaire.**

**Si 2 arbitrages consécutifs : 1 seul déplacement facturé (sur la rencontre du niveau le plus élevé) et 2 frais de match.**

## Amendes arbitres

- 1<sup>ère</sup> absence à une rencontre → 60€
- 2<sup>ème</sup> absence à une rencontre → 70€
- 3<sup>ème</sup> absence à une rencontre → 80€
- 4<sup>ème</sup> absence à une rencontre → 90€
- 5<sup>ème</sup> absence à une rencontre → 100€



**Cas de non-paiement :** Absence d'une équipe, installation fermée ou pas en état, finales régionales, brassages.



**Important :** Dans ces cas-là, ne rien demander au club recevant, ne pas faire figurer de frais sur la F.D.M.E. Retourner au trésorier C.T.A., la note de frais spécifique téléchargeable dument complétée tout en mentionnant (NON INDEMNISE suite à ...).

**Désistement de l'arbitre à partir du lundi précédent la rencontre → 50€ (Hors justificatif officiel)**

# IHAND, CONVOCATIONS & PREPARATION DE MATCH

## 1 – IHAND

Le responsable des désignations prépare les désignations entre 4 et 2 semaines à l'avance. La planification des désignations se base sur les indisponibilités fournies par IHand :

<http://ihand-arbitrage.ff-handball.org/>

Vous vous connectez avec le login (identifiant commençant par « z-arb ») et le mot de passe qui vous ont été automatiquement fournis ; si vous les avez perdus, demandez au correspondant arbitrage de votre club de vous les renvoyer : s'il n'a pas les habilitations, il pourra le demander aux personnes du comité ou de la ligue qui ont ces habilitations.

Pour entrer vos indisponibilités, vous devez être connecté sur IHand, aller dans le menu Arbitrage et cliquer sur Disponibilités.

La zone grisée signifie que les indisponibilités ne sont plus modifiables pour ces dates ; **vous pouvez librement définir vos indisponibilités pour une date jusque 25 jours en avance** : passé ce délai, vous devrez contacter directement le responsable des désignations en cas d'impossibilité de répondre à une désignation. Ce délai est fixé afin de simplifier les désignations et éviter les changements de dernière minute : vous serez pénalisé si vous ne respectez pas cette règle de manière trop récurrente.

### IMPORTANT :

Icône	Légende
☑	Non saisi : nous considérons que vous êtes disponible.
✓	Disponible.
✗	Indisponible.
☑	Indisponible / Disponible sur certaines tranches horaires
🔴	Se rendre indisponible pour tout le mois.
🟢	Se rendre disponible pour tout le mois.

## 2 – CONVOCATIONS

Une fois les désignations confirmées par le responsable, les convocations sont automatiquement envoyées par mail à l'adresse qui vous a été fournie par la FFHB, à savoir :

[z-arb-0123456@handball-france.eu](mailto:z-arb-0123456@handball-france.eu)

Les mails envoyés à cette adresse sont consultables sur le site suivant :

<https://mail.handball-france.eu>

Les identifiants sont les mêmes que ceux utilisés pour se connecter à IHand.

Vous y trouverez toutes vos convocations et annulations de convocation.

*Pour vous faciliter la vie, vous avez la possibilité de faire suivre les mails reçus dans cette boîte sur une autre adresse personnelle : pour cela, vous devez accéder au menu « Préférences », dans l'onglet « Mail » puis aller dans la partie « Réception des mails » et enfin remplir le champ « Faire suivre une copie à » avec l'adresse de destination.*

Vous pouvez aussi retrouver la liste de vos convocations sur IHand : dans le menu « Mon compte », il faut cliquer sur « Mes désignations ».

Sur la convocation reçue en pièce jointe par mail, vous trouverez :

- L'adresse de la salle où le match a lieu ;
- Les coordonnées du club recevant, à prévenir en cas d'absence de dernière minute ;
- Le nombre de kilomètres à prendre en compte pour le calcul de vos frais. Attention le calcul de la distance kilométrique est à faire depuis le site : <http://gohand.arbitrhand.fr/> ;
- La couleur des maillots des équipes ;
- Les coordonnées de votre superviseur, à contacter au plus tôt si vous avez besoin d'être véhiculé et/ou en cas d'absence de dernière minute.

*Dès que vous recevez une désignation, et vous vous trouvez dans l'incapacité de la réaliser, vous devez prévenir de suite la CTA / CTJA par téléphone mais aussi par EMAIL pour avoir une trace écrite.*  
(Voir contacts).

**Important :** Il vous est strictement interdit de changer de partenaire sans prévenir la CTA / CTJA.

Attention, le secrétariat de la ligue envoie par **mail à votre adresse personnelle** des informations importantes ainsi que des convocations pour des stages, formations, convocations sur des tournois, discipline ... **VOUS DEVEZ CONSULTER REGULIEREMENT VOS MAILS AINSI QUE IHAND.**



## 3 – PREPARATION DE MATCH

Il est préférable d'anticiper la récupération de certaines informations quelques jours avant votre désignation :



- Le lieu du match et la durée du trajet ;
- Le calcul du montant de vos frais d'arbitrage.

L'adresse se trouve sur votre convocation reçue par mail.

Vous pouvez la retrouver sur IHand dans vos désignations : pour chaque match, vous avez une colonne « carte » avec un lien vers l'adresse complète ainsi qu'un plan.

## Mon Récapitulatif

### Désignations futures

Date	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Juge Arbitre	Juge Arbitre Observateur	Juge Arbitre Délégué	Carte	Fiche de frais
Samedi 22/10/2016 20:00	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED] (moi)				
	Championnat [REDACTED]						

Vous pouvez la trouver si vous connaissez le nom de la salle grâce au site gohand.fr.

Vous pouvez trouver enfin l'adresse de la salle sur le site de la FFHB, dans le calendrier de la compétition que vous arbitrez.

Les montants varient suivant les compétitions, tout comme les modes de règlement.

Les tarifs kilométriques concernent la distance du trajet aller-retour au match depuis le domicile de l'arbitre, selon le site gohand.fr.

➔ **Merci de bien lire attentivement la page 3 qui concerne les tarifs.**



## INFORMATIONS UTILES / CONSEILS

### LE JOUR DU MATCH

#### AVANT DE PARTIR

Vérifiez :

- Que vous avez correctement identifié le lieu du match ainsi que le temps du trajet, afin d'être présent sur place une heure avant le coup d'envoi ;
- Que vous avez imprimé et complété votre fiche de frais ;
- Que vous avez l'intégralité de votre équipement pour arbitrer : pensez à vérifier la couleur des équipes pour faire en sorte d'avoir une tenue d'une autre couleur (Les couleurs sont mentionnées sur la convocation reçue par mail). Prévoyez une couleur supplémentaire en cas d'imprévu ;
- Organisez votre rendez-vous avec votre superviseur s'il vous emmène.

#### SUR PLACE, AVANT LE MATCH

- Prenez contact avec un responsable du club recevant pour vous indiquer votre vestiaire ;
- Assurez-vous auprès des officiels responsables des deux équipes que la feuille de match soit remplie au plus tôt ;
- Vérifiez la feuille de match :
  - Remplissez la partie arbitre ainsi que le superviseur ; vous avez la possibilité d'utiliser la flèche bleue pour importer les noms des personnes officiellement désignées ;
  - Remplissez vos indemnités : en cas d'oubli, vous serez pénalisé ;
  - Vérifiez les licences des joueurs : en décochant la case INV, vous verrez le nom du joueur ainsi que sa photo ; si celle-ci ne vous permet pas de reconnaître le joueur, demandez une pièce d'identité et faites en mention dans les commentaires d'arbitre ;
  - Si la licence d'un joueur n'est pas disponible, une pièce d'identité doit être fournie ; si ce n'est pas le cas, un joueur mineur peut prendre part au match en mentionnant dans les commentaires d'arbitres que l'officiel responsable se porte garant de son identité ;

- Vérifiez aussi l'identité des officiels à la table ; demandez à être présenté au responsable de terrain + port du brassard OBLIGATOIRE ;
- Pour tout problème matériel allant à l'encontre du déroulement normal du match, vous devez en faire mention dans les commentaires d'arbitres ;
- Le superviseur est là pour vous aider : n'hésitez pas à lui demander conseil.
- Une fois toutes les vérifications manuelles faites, cliquez sur « Vérification Feuille ». Vous êtes tenu d'informer les officiels responsables de tout problème signalé qui les concerne ;
- Verrouillez la feuille de match avec votre clé USB en ayant rappelé au préalable aux officiels responsables que, une fois la FDME verrouillée, il sera convenu que ceux-ci se seront engagés sur la conformité de l'équipement de leurs joueurs : en cas d'erreur de numéro, de port de bijou ou de protection rigide, ils pourront être sanctionnés progressivement.
- Demandez aux responsables d'équipe s'ils comptent utiliser la chasuble et, le cas échéant, demandez à la voir : elle doit être de la même couleur que le maillot des gardiens ; sinon, son utilisation sera sanctionnée ;
- Avant que les équipes n'aillent au vestiaire, procédez au tirage au sort. Conservez les deux ballons présentés à la table ; vous devez refuser qu'ils soient utilisés pour toute autre utilisation que le match.
- Avant que le match ne débute, une fois que les équipes ont fini leur échauffement :
  - Vérifiez l'état des filets et des buts ; demandez à un responsable du club de procéder à toute réparation utile pour le bon déroulement du match.
  - Vérifiez que les bancs sont à bonne distance du centre du terrain. (3,5 mètres)

## PENDANT LE MATCH

Si une réclamation est déposée par un officiel responsable, veillez à noter :

- La valeur du chronomètre ;
- Le score ;
- Les sanctions ;
- Les exclusions en cours avec le temps de rentrée.

La description de la réserve sera notée à la fin du match.

A la mi-temps :

- Veillez à récupérer le ballon du match ;
- Isolez-vous pour pouvoir récupérer.

## APRES LE MATCH

- Récupérez le ballon du match et rendez-le à son propriétaire, tout comme le ballon de réserve ;
- Il vous est conseillé de vous retirer avec les officiels d'équipe, de table et votre superviseur dans votre vestiaire afin de finaliser la feuille de match ;
- Vérifiez auprès des officiels responsables s'il y a des blessés à noter : si oui, mentionnez-les sur la feuille de match ; respectez les catégories de blessure : ajoutez une précision si jamais vous rencontrez une difficulté à décrire la blessure ;
- Vérifiez le score et les sanctions ; si jamais l'import de la feuille de table échoue, mentionnez-le dans les commentaires d'arbitre ;
- Si une réclamation a été déposée, remplissez là dans la feuille de match sous la dictée de l'officiel qui en est à l'origine ;
- Faites signer toutes les personnes mentionnées dans la partie « Officiels » ; chacun doit signer pour lui, vous refuserez qu'une personne signe pour une autre ;
- Signez enfin vous-même la feuille avec votre clé USB ;
- Il vous est conseillé de faire une copie de la feuille de match sur votre clé USB pour vous aider à écrire un éventuel rapport.

Vous pourrez ensuite recevoir le retour de votre superviseur sur votre prestation.

### REDACTION D'UN RAPPORT

Si vous avez signalé sur la feuille de match qu'un rapport serait établi, vous devez le fournir à l'instance compétente dans les plus brefs délais, à savoir :

- À la FFHB pour les matchs de championnat de France ;
- À la ligue pour les autres matches.

L'organisation actuelle vous permet de fournir ce rapport de manière numérique, via lHand.

Pour cela, vous devez accéder à vos désignations passées dans « Mon compte / Mes désignations » : sur la ligne du match concerné, vous avez une colonne « Rapport » dans laquelle il y a potentiellement plusieurs icônes qui sont cliquables : un grand R pour « Réclamation » et un grand D pour « Discipline ».

Si vous avez montré le carton bleu à un joueur, vous devez cliquer sur D : vous devez établir autant de rapports que de joueurs sanctionnés d'un carton bleu et donc cliquer autant de fois sur l'icône.

Afin de remplir plus facilement le rapport, il vous est conseillé de télécharger sur votre clé USB (celle qui vous permet de signer la FDME) une copie de la feuille de match.

S'il n'était pas possible d'établir le rapport de manière informatique, il faut utiliser le formulaire (régional ou national) disponible sur le site de la Ligue ou contacter votre responsable CTJA.

Vous devez apporter le plus grand soin à la description des faits, en respectant les règles suivantes :

- Décrivez les faits sans les juger : toute expression de votre sentiment, de votre avis, de vos impressions ou de vos émotions rendra le rapport invalide ; évitez d'utiliser des images pour décrire les événements, choisissez des termes qui ne puissent pas être contestés.
- Fournissez le maximum de détails possibles en vous tenant strictement aux faits liés à la sanction. Si des éléments antérieurs ont participé à la situation sanctionnée, vous pourrez les préciser. Par exemple, un joueur a tout le temps contesté vos décisions et vous a finalement insulté ; un joueur a déjà été sanctionné pour des fautes « limites » et a finalement été sanctionné pour une faute plus grave ; un joueur a agressé un joueur adverse après qu'ils se soient « cherchés » tout au long du match.
- Précisez comment le jeu a repris si la sanction a été appliquée avant la fin du match.
- Soyez cohérents : puisque vous êtes jeune arbitre, votre superviseur aura aussi à établir un rapport ; prenez le temps d'en discuter avec lui afin de bien clarifier les choses.
- Vous devez être capable de relater les faits exactement de la même manière lors de votre audition par la commission de discipline.
- Vous ne devez pas « qualifier » la faute : vous ne devez pas utiliser les termes du code d'arbitrage ou du règlement de la commission de discipline pour l'associer à la faute sanctionnée : ce n'est pas de votre ressort.

### VOTRE SUIVI

Quelques jours après votre arbitrage, vous allez recevoir le suivi réalisé par le superviseur sur votre boîte mail et/ou sur lhand : Mon compte / Mes désignations / Ligne de votre rencontre / Colonne « Suivi ».

Vous devez impérativement prendre connaissance de votre suivi afin de travailler les points défectueux lors de vos prochaines rencontres. Les membres de la CTJA PACA sont à votre disposition pour toute aide ou question tout au long de la saison. Votre formation est au cœur de nos préoccupations.





# CONTACTS / ORGANIGRAMME

## **Marc MAHLER**

Président de la CTA PACA  
[6300000.cta@ffhandball.net](mailto:6300000.cta@ffhandball.net)  
06 03 47 73 21

## **Sonia PORTE**

Secrétariat CTA PACA  
[6300000.sporte@ffhandball.net](mailto:6300000.sporte@ffhandball.net)  
04 91 23 04 04

## **Benjamin ORTHIS**

Responsable du pôle Juge Arbitre Jeune PACA  
Téléphone : 06 26 82 77 14  
Mail : [6300000.ctja@gmail.com](mailto:6300000.ctja@gmail.com)

## **Maxime DORTEL**

Responsable JAJ T1 & T2  
Téléphone : 06 15 60 32 79  
Mail : [maxime.dortel@gmail.com](mailto:maxime.dortel@gmail.com)

## **René SAUVAN**

Responsable désignations CTJA secteur Ouest  
Téléphone : 06 23 09 32 97  
Mail : [rsauvan@hotmail.fr](mailto:rsauvan@hotmail.fr)

## **Arnaud MAYER**

Responsable désignations CTJA secteur Est  
Téléphone : 06 07 59 35 89  
Mail : [arnaud593.mayer@laposte.net](mailto:arnaud593.mayer@laposte.net)

## **Jean Claude LENGRONNE**

Trésorier CTA PACA  
[jclengr\\_13.hand@sfr.fr](mailto:jclengr_13.hand@sfr.fr)  
06 65 42 95 47

## **Mais aussi ...**

L'ensemble des superviseurs & formateurs territoriaux, les responsables des formations, les équipes des comités 04, 05, 06, 13, 83 et 84, les membres de la CTA PACA, HFM ...

**Nous vous souhaitons une excellente saison 2017 – 2018 !**

 RETROUVEZ LA CTJA SUR FACEBOOK : « **CTJA Handball Provence Alpes Côte d'Azur** »



**PARTENAIRES DES ARBITRES**

